

# ODD et renforcement de la résilience climatique des pays en développement : enjeux financiers

**Fatma NDIAYE**

Stagiaire postdoctoral, Université du  
Québec à Montréal ( UQAM)

# SOMMAIRE

## Introduction

### 1. Cadre structurel du financement climatique

- ❖ Financement des acteurs publics
- ❖ Financement des acteurs privés

### 2. Difficultés rencontrées par les pays en développement

- ❖ Insuffisances du financement de l'action climatique
- ❖ Faiblesses dans la transparence des finances publiques

### 3. Perspectives pour une atteinte des ODD

- ❖ Accroître le financement du climat pour les pays en développement
- ❖ Favoriser la redevabilité et la transparence en matière de financement de l'action climatique

## Conclusion

# Introduction

Les changements climatiques se produisent à un rythme beaucoup plus rapide et engendrent des effets dévastateurs. S'ils ne sont pas maîtrisés, les changements climatiques réduiront à néant une grande partie des progrès réalisés ces dernières années en matière de développement.

- Des mesures immédiates sont nécessaires pour éviter des conséquences catastrophiques et assurer un avenir durable aux générations futures (ODD 13)
- Copenhague en 2009, COP 15:
  - engagement consistant en des transferts financiers, soit 30 milliards de dollars pour la période de 2010 à 2012
  - mobiliser collectivement 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement.
- COP 29 à Bakou, novembre 2024: accord pour le nouvel objectif mondial de financement climatique (NCQG) de 300 milliards de dollars par an d'ici 2035

**Enjeu:** quelque chose que l'on risque dans une compétition, une activité économique ou une situation vis-à-vis d'un aléa. Appliqué au climat, il renvoie à la notion de finance durable qui intègre des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et de gestion des capitaux.

- ✓ la **résilience climatique** consiste à gérer efficacement les impacts du changement climatique tout en empêchant leur aggravation.
- ✓ Dans la typologie la plus courante, les **pays en développement** ou pays du Sud sont des pays moins développés économiquement que les pays développés (parfois appelés pays du Nord).
- ✓ **Objectifs de développement durable (ODD)**, adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030.

**Problématique: comment améliorer le financement climatique pour une meilleure résilience des pays en développement au regard des ODD ?**

# I. Cadre structurel du financement climatique

**Les financements climats désignent les ressources financières mobilisées pour financer des actions dans l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques.**

## □ **Financement des acteurs publics**

Les acteurs publics que sont les Etats, organisations régionales et internationales participent activement à la lutte contre le changement climatique à travers différents mécanismes.

### **Fonds national de lutte contre le changement climatique (FNC):**

aide les pays à gérer leur engagement lié au financement de la lutte contre le changement climatique, en leur facilitant la manière de collecter, d'assembler, de coordonner et de rendre compte des fonds destinés à la lutte contre le changement climatique.

**Fonds pour l'environnement mondial (FEM) :** accorde des dons à divers projets d'investissement, d'assistance ou de recherche destinés à la préservation de l'environnement.

**Le FEM administre également le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC), sous la direction de la COP de la CCNUCC.**

- **FPMA :** contribue à la préparation et l'exécution des programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA)
- **FSCC:** finance des projets et programmes d'adaptation et de transfert de technologies qui sont impulsés par les pays, d'un bon rapport coût efficacité et s'intègrent dans les stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté

**Fonds pour l'adaptation (FA):** a été créé pour financer des projets et programmes d'adaptation concrets dans les pays en développement qui sont parties au Protocole de Kyoto et sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

**Fonds vert pour le climat (FVC) :** mécanisme financier de l'ONU, rattaché à la CCNUCC. Il vise à transférer des fonds des pays les plus avancés à destination des pays les plus vulnérables pour mettre en place des projets combattant les effets des changements climatiques ou d'adaptation au changement climatique.

- **lors de la COP16, le Comité permanent des finances a été créé sous la CCNUCC pour aider la COP à atteindre les objectifs du mécanisme financier de la Convention.**

➤ **Adoption du nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique (NCQG, selon le sigle anglais) lors de la COP 29 à Bakou (Azerbaïdjan) en novembre 2024.**

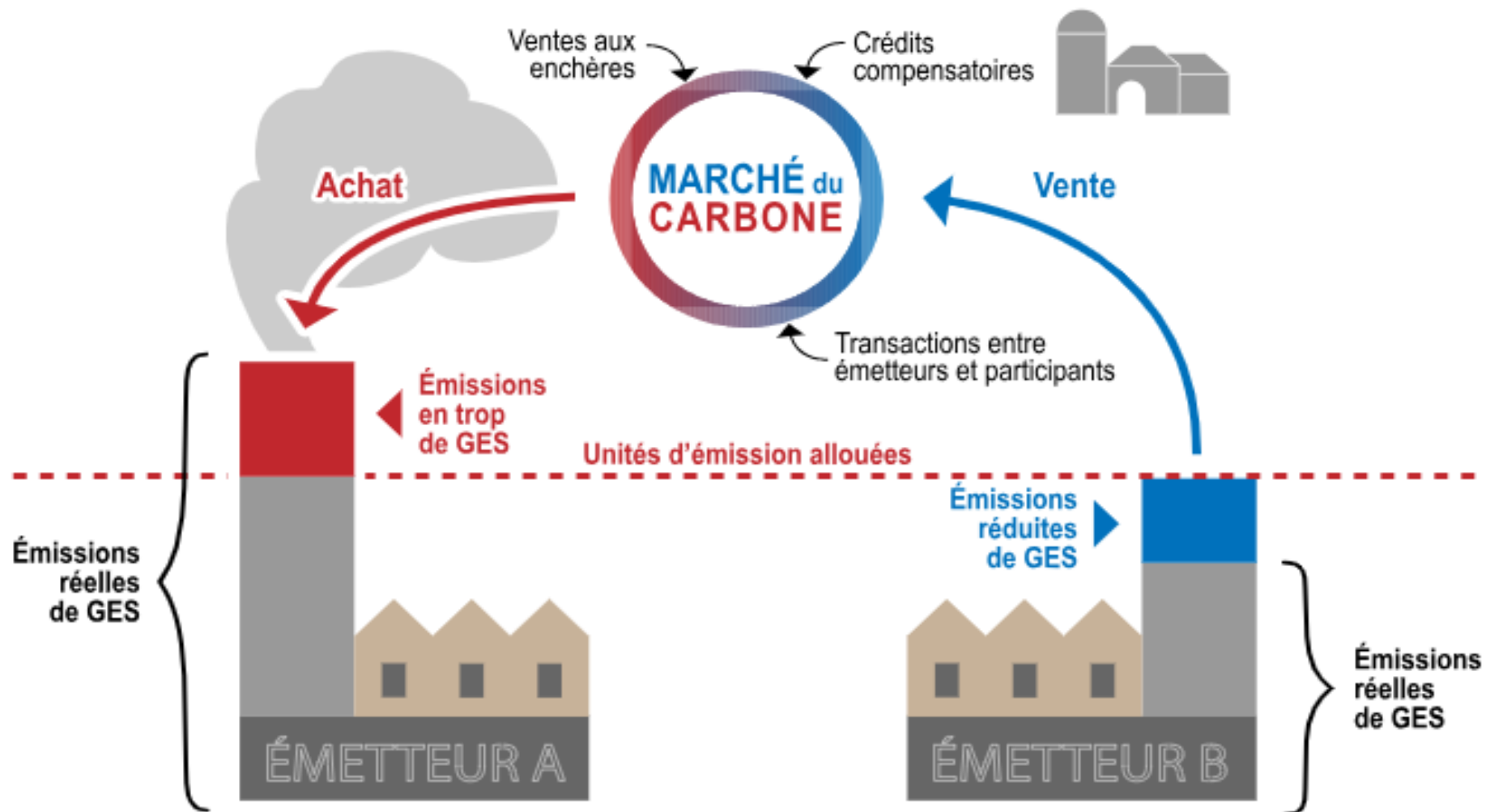
- **Tripler le financement aux pays en développement, par rapport à l'objectif précédent de 100 milliards de dollars par an, à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.**
- **S'assurer des efforts de tous les acteurs pour travailler ensemble afin d'augmenter le financement aux pays en développement, à partir de sources publiques et privées, pour atteindre un montant de 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035.**

□ l'apport de certains pays développés est à souligner suite à l'appel de la communauté internationale en 2021 qui demandait une plus grande ambition climatique. **Le Canada a répondu à l'appel** et a annoncé qu'il allait doubler sa participation au financement international climatique, qui passerait de **2,65 milliards de dollars (2015-2021) à 5,3 milliards de dollars (2021-2026)**.

D'autres mécanismes de financement sont prévus par l'accord de Paris dont l'article 6 qui définit les règles d'échanges internationaux de crédits carbone entre les pays et les entreprises.

En établissant des normes de marché approuvées par les Nations unies, l'article 6 est en passe de devenir un cadre essentiel pour encourager le transfert de fonds vers des projets de qualité pour éviter, réduire et séquestrer le carbone, en particulier dans les pays en développement.

# Marché du carbone



## ❑ Financement des acteurs privés

Conformément au rapport du Pacte mondial des Nations Unies : « Accélérer l'innovation dans la finance durable », la capacité du secteur privé à mobiliser des ressources financières et à innover est indispensable dans la lutte contre le changement climatique.

**Parmi ses initiatives phares, la « CFO Coalition for the SDGs » rassemble des directeurs financiers de grandes entreprises pour intégrer les Objectifs de développement durable (ODD) dans les décisions financières. Cela permet de libérer des capitaux pour des investissements durables qui génèrent à la fois des rendements financiers et des impacts environnementaux et sociaux positifs.**

## II. Difficultés rencontrées par les pays en développement

### ➤ Insuffisances du financement de l'action climatique

L'aptitude de chaque pays à relever les défis du changement climatique et à faire face à la dépendance probable vis-à-vis des sources mondiales diffère considérablement en fonction des besoins, du PIB, de l'effort fiscal et de sa part dans les flux mondiaux.

- Par exemple, le Ghana et l'Ouganda estiment qu'environ 70 % de leur action climatique pour atteindre leurs CDN entre 2020 et 2030 devraient être financés par l'extérieur.

Pour de nombreux pays, cependant, l'écart estimé est largement supérieur à 70 %. Au Kenya, par exemple, les besoins de financement internationaux sont estimés à environ 87 % du financement total nécessaire jusqu'en 2030, afin de mettre pleinement en œuvre ses CDN.

**Les flux actuels de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique ne sont pas forcément liés aux besoins d'adaptation les plus urgents.**

Au Kenya, par exemple, une étude réalisée en 2021 par le gouvernement kényan conjointement avec la Climate Policy Initiative (CPI), le Kenya Climate Innovation Centre (KCIC) et les Partenaires mondiaux de mise en œuvre des CDN (GNIPlus), a révélé qu'environ 12 % seulement des 2,4 milliards USD investis dans les activités liées au climat en 2018 étaient destinés à l'adaptation, bien que les CDN du Kenya soient massivement orientées vers l'adaptation. L'écart le plus important entre les besoins et le financement - environ 85 % - concernait le secteur de l'eau.

**Figure 1 : Carte stylisée des flux mondiaux vers l'action climatique**

## **Contributeurs**

**Les donateurs bilatéraux**, dont l'Australie, le Canada, la France, l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, la Norvège et les États-Unis

**Les donateurs multilatéraux**, c.-à-d., l'UE (Union européenne)

Les contributeurs de pays (tels que les administrations infranationales des pays développés)

## **Institutions bilatérales**

**Initiatives et fonds bilatéraux dédiés à l'action climatique** (par exemple, l'US Global Climate Change Initiative et la Norway's International Climate Forest)

**Initiatives et fonds mis en commun bilatéraux** (par exemple, le Global Climate Partnership Fund de l'Allemagne, du Royaume-Uni et du Danemark)

**Les agences et les entités de développement**, par exemple la GiZ (Entreprise allemande de la coopération internationale), la KfW (Banque allemande de développement), l'AJCI (Agence japonaise de coopération internationale), le Norad (Organisme norvégien pour le développement international), le CIDA (Comité interaméricain de développement Agricole), la CE (Commission européenne)

## Institutions multilatérales

### Mécanismes de la CCNUCC

Mécanismes du marché : par exemple, le Mécanisme pour un développement propre (MDP) (Privé)

Mécanismes de la CCNUCC au titre de la COP : par exemple, le Fonds vert pour le climat (FVC), le fonds pour l'adaptation relevant du Protocole de Kyoto et le Fonds pour l'environnement Mondial (FEM)

### Mécanismes non membres de la CCNUCC

Mise en œuvre par l'intermédiaire des institutions des Nations unies et des banques multilatérales de développement : par exemple, le programme ONU-REDD et le Fonds d'investissement climatique (FIC)

### Mécanismes régionaux de mutualisation des risques

Par exemple, la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC)

## Bénéficiaires

Entités d'exécution régionales et nationales (agrées)

Fonds régionaux et nationaux, par exemple, le Fonds de la BAD pour les changements climatiques en Afrique, le Fonds du NEPAD pour le changement climatique ; et, par exemple, le Fonds vert du Rwanda (FONERWA), le Fonds vert sud-africain, le Fonds Climat Mali, le Fonds national du Bénin pour le climat et l'environnement (FNEC),

## ➤ **Faiblesses dans la transparence des finances publiques**

**La transparence peut être proactive (le gouvernement publie de façon proactive des informations budgétaires) ou réactive (en fonction de la demande d'informations faite par les citoyens en vertu des lois sur le droit à l'information).**

**La transparence budgétaire est très faible. La société civile et les citoyens africains ont un accès limité aux informations budgétaires fournies de manière proactive.**

**Toutefois à titre d'exemple, les droits et les processus d'accès à l'information provenant du gouvernement sont clairement définis dans les lois sur l'accès à l'information au Ghana (2019) et en Ouganda (2005). La loi ghanéenne n'a été adoptée qu'en 2019.**

- **Un volume élevé de financement climatique provient de sources de donateurs mondiaux voire des fonds extrabudgétaires.**
- **En ce qui concerne la transparence du financement et des dépenses climatiques, il n'est toutefois pas suffisant que les budgets publics soient transparents uniquement pour les dépenses inscrites au budget.**
- **Il est nécessaire de trouver des informations sur les deniers publics dépensés par le biais des fonds extrabudgétaires et de ressources provenant des donateurs qui n'utilisent pas les systèmes nationaux.**

# III. Perspectives pour une atteinte des ODD

## ➤ Accroître le financement climatique pour les pays en développement

Le financement mondial de la lutte contre le changement climatique doit faire un bond en avant, tant en termes de quantité que de qualité, pour répondre aux besoins des économies en développement en vue d'une transition juste vers la durabilité et la résilience.

- **Le nouvel objectif collectif quantifié (NCQG) pour le financement du climat vise en effet à accroître les financements consacrés au climat par les pays développés aux pays en développement, bien au-delà de l'objectif actuel de 100 milliards de dollars par an.**
- **Toutefois, il faut plus que des chiffres pour répondre à l'évolution des besoins et des priorités des pays en développement (CNUCED 2024).**

- **Il est tout aussi essentiel d'améliorer la qualité du financement, de le rendre plus transparent et plus accessible, tout en respectant le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives.**
- **« En fin de compte, l'objectif du NCQG doit être de transformer le paysage de la finance climatique et d'annoncer une nouvelle ère de confiance mutuelle, de coopération et d'action climatique », insiste le rapport.**

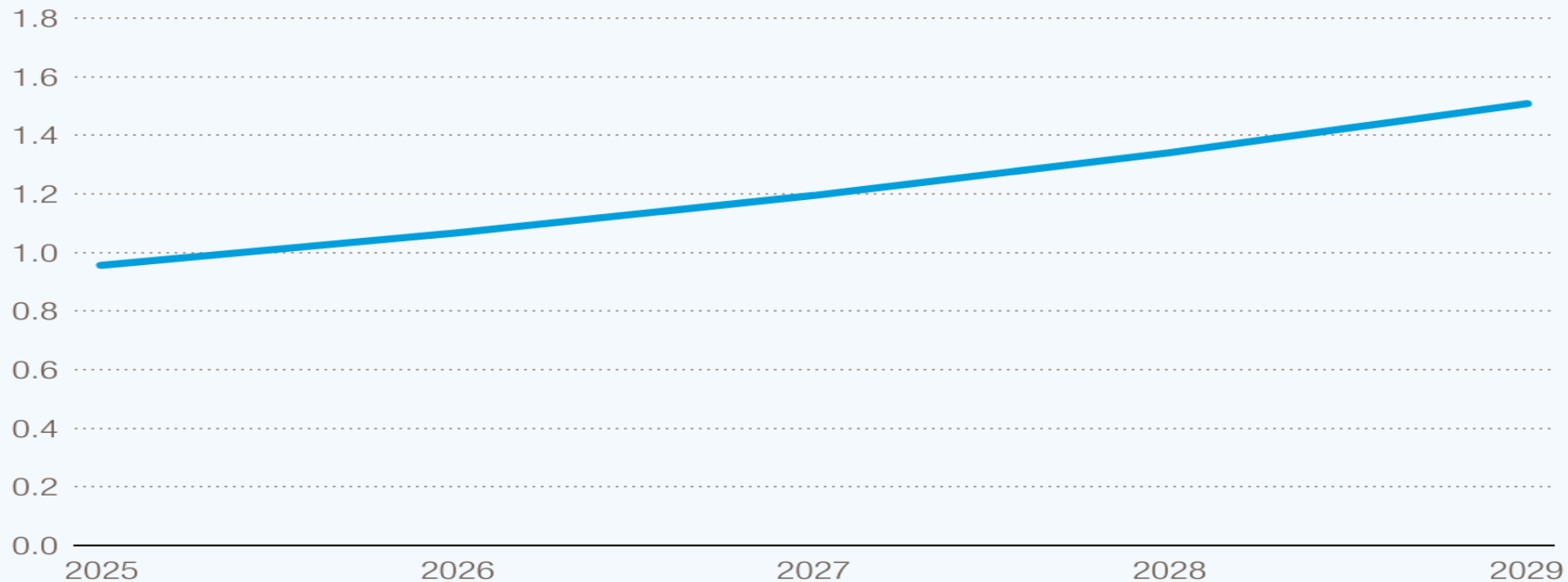
- **Selon les projections modélisées à l'aide du modèle de politique mondiale de l'ONU, les pays en développement auraient besoin d'environ 1.100 milliards de dollars de financement pour le climat à partir de 2025 et de quelque 1.800 milliards de dollars d'ici à 2030.**
- **Le nouvel objectif de contribution au financement de la lutte contre le changement climatique pour les économies développées serait de 890 milliards de dollars à partir de 2025 et de 1.460 milliards de dollars d'ici à 2030.**

- **Figure 2 : Les économies en développement ont besoin de milliers de milliards d'investissements supplémentaires pour s'adapter et atténuer leurs effets**



## **Developing economies need trillions in additional investment for adaptation and mitigation**

Developing economies, trillions of dollars, 2025–2029



Source: UN Trade and Development (UNCTAD) calculations based on the United Nations Global Policy Model.

**Une bonne qualité de financement climatique devrait favoriser une croissance résiliente au climat, conformément aux objectifs mondiaux énoncés dans l'Accord de Paris et les objectifs de développement durable.**

**Au lieu d'aggraver le fardeau de la dette, le nouveau régime de financement devrait contribuer à élargir la marge de manœuvre budgétaire des pays en développement pour mettre en œuvre les plans d'action nationaux sur le climat.**

**Cela signifie une plus grande proportion de subventions et de financements hautement concessionnels, à l'inverse de la tendance actuelle où la plupart des financements pour le climat sont accordés sous forme de prêts et une faible proportion sous forme de subventions.**

- Le rapport d'ONU commerce et développement souligne que l'amélioration de l'impact du financement de la lutte contre le changement climatique passe par une réforme de la gouvernance économique mondiale au sens large, y compris de l'architecture financière internationale.
- Les efforts dans ce sens seront essentiels pour débloquer des sources de financement supplémentaires, s'attaquer aux inégalités systémiques auxquelles sont confrontés les pays en développement et maximiser l'efficacité et les avantages pour le développement des futurs flux financiers liés au climat (CNUCED 2024)

➤ **Favoriser la redevabilité et la transparence en matière de financement de l'action climatique**

**La transparence et la redevabilité sont essentielles pour veiller à ce que les ressources investies dans le changement climatique soient bien dépensées et atteignent les personnes et les communautés les plus vulnérables à ses effets.**

## ❑ Renforcer les audits et contrôles (supervision)

Les pratiques d'audit et de contrôle sont faibles dans la plupart des pays africains, ce qui ne permet pas à ces institutions de soutenir dans de bonnes conditions une RFAC efficace.

La compétence des acteurs formels en matière de redevabilité – les ISC et les assemblées législatives des pays à demander des comptes à l'exécutif – est une pierre angulaire d'une bonne gouvernance des finances publiques.

## □ Développer la participation citoyenne et responsabilité sociale

- La plupart des pays africains ne prévoient que peu ou pas de participation du public au cycle budgétaire de l'État.
- Les processus de préparation, d'exécution et de supervision du budget restent largement inaccessibles aux citoyens, ce qui affaiblit considérablement la redevabilité des acteurs étatiques envers les citoyens.
- Les opportunités officielles de participation des citoyens aux processus budgétaires, tout au long du cycle budgétaire, sont indispensables aux citoyens pour qu'ils puissent demander des comptes au gouvernement pour l'utilisation des deniers publics.
- Un dernier facteur est la capacité des citoyens à utiliser les informations budgétaires fournies pour plaider en faveur de meilleures allocations budgétaires et d'une meilleure utilisation des allocations existantes et, pour exprimer clairement leurs besoins et leurs priorités.

## ➤ Renforcer les capacités

- Les assemblées législatives africaines commencent à renforcer les capacités spécifiques au climat qui pourraient contribuer au renforcement de la supervision des flux de financement et des dépenses climatiques.
- Certaines assemblées législatives mettent en place une capacité d'examen de la pertinence des budgets pour les effets du changement climatique.
- Exemple du Parlement national ougandais qui en 2019, a choisi de créer le Comité permanent sur le changement climatique pour assurer la supervision de la réactivité du gouvernement au changement climatique, examiner tous les projets de loi présentés en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et pour coordonner les activités parlementaires liées au changement climatique

- Le Parlement ghanéen ne dispose pas de comités ou de mécanismes de supervision spécifiques au climat, mais exerce ses fonctions de contrôle du financement climatique, aux côtés d'autres questions de finances publiques, par le biais de comités centraux et sectoriels permanents tels que les comités des finances, des comptes publics et sectoriels.
- Avec le soutien du bureau des affaires parlementaires de l'APE, il a nommé trois législateurs « champions » de la question climatique.
- **Au Kenya, la capacité se développe au sein du Bureau parlementaire du budget, qui couvre le changement climatique dans ses rapports.**

- **Au Burkina Faso, une Commission spéciale du développement rural, de l'économie et des changements climatiques a été créée (Allen, S et Nicholson, K, 2021) , qui a pour objet d'examiner le budget du point de vue du changement climatique.**
- **En Éthiopie, la Commission parlementaire permanente dédiée au changement climatique, qui supervise les politiques et la performance des agences dans les secteurs du climat, de l'agriculture et des ressources naturelles, soumet des rapports au Parlement et aux organisations internationales comme la CCNUCC. Les budgets des agences sont également examinés par ce comité.**

## ➤ **Développer des partenariats innovants pour accélérer la transition climatique**

- En termes de structure, le NDC Partnership est une coalition de pays et de fournisseurs de coopération pour le développement qui vise à favoriser le renforcement et la mise en oeuvre des contributions déterminées au niveau national (nationally determined contributions – NDC) dans les pays en développement à travers l'apport d'une assistance technique.
- Les économies émergentes se font les chefs de file de nouvelles coalitions qui visent à promouvoir les infrastructures bas carbone, à l'image de l'Alliance solaire internationale (ASI), une initiative de grande ampleur pilotée par l'Inde qui a pour objet de porter à plus grande échelle le déploiement de l'énergie solaire en mobilisant 1 000 milliards USD à l'horizon 2030.

- **Des coalitions public-privé font également leur apparition. C'est le cas par exemple du Global Innovation Lab for Climate Finance, qui diffuse des solutions et des instruments innovants d'échelle variable (petite et grande) afin de développer de nouveaux marchés, d'attirer de nouveaux investisseurs et d'accroître les investissements respectueux du climat dans les pays en développement.**

- **De même, lors de la COP21, des investisseurs, des banques de développement, des associations du secteur financier et des organisations non gouvernementales ont lancé la Green Infrastructure Investment Coalition, une plateforme qui a vocation à stimuler l'investissement commercial en faveur de projets d'infrastructures écologiquement durables.**

- **Pour répondre à ces impératifs climatiques, diverses sources de financement peuvent être mises à profit par les pays et les acteurs nationaux :**

- ✓ **Des politiques fiscales vertes telles que la taxe sur le carbone peuvent se traduire par des gains plus globaux en termes de financement du développement, par exemple par une réduction substantielle du ratio dette publique/PIB (OCDE, 2017[63]).**

- ✓ **Créer un environnement favorable aux investissements verts, réformer les entreprises publiques du secteur de l'énergie, etc. Outre le secteur de l'énergie, la réforme de secteurs utilisateurs de ressources foncières tels que l'agriculture ou la sylviculture peut contribuer à porter la transformation à plus grande échelle ;**
- ✓ **Consolider les écosystèmes en tant que puits de carbone**
- ✓ **Renforcer la recherche-développement**

- ✓ **Des outils de diagnostic tels que l'outil de mobilisation de financements privés mis au point par l'Overseas Development Institute (Whitley, Canales Trujillo and Norman, 2016[64]) ou le Cadre d'action pour l'investissement élaboré par l'OCDE peuvent être utiles pour recenser les besoins, dresser l'état des lieux des incitations et orienter les investissements verts.**
- ✓ **Les banques nationales de développement ont apporté 21 % du financement primaire nécessaire à la conduite de projets d'infrastructure financés par des fonds privés dans les pays en développement et pourraient être des partenaires nationaux de premier plan pour accroître les financements.**

## Conclusion:

- ❖ **Accroître le financement climatique pour les pays en développement**
- ❖ **Favoriser la redevabilité et la transparence en matière de financement de l'action climatique**
- ❖ **Renforcer les audits et contrôles (supervision)**
- ❖ **Développer la participation citoyenne et responsabilité sociale**
- ❖ **Renforcer les capacités**
- ❖ **Développer des partenariats innovants pour accélérer la transition climatique**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**